



Action Familiale :

Mettre en œuvre la politique du Conseil d'Administration

Missions principales

Administration institutionnelle

- Assemblée Générale : organisation, suivi, comptes-rendus
- Conseils d'Administration et Bureaux
- Commissions statutaires (commission de contrôle, commission communication.....)
- Commissions ad-hoc : production d'avis et/ou organisation de réunions thématiques (politique de santé, fin de vie, travail dominical...)
- Commissions décentralisées
- Site Internet, Lettre électronique, Communication
- Lire et Faire Lire
- Gestion diverse : médaille de la famille, situation de l'Udaf...

Réseau associatif (cosf art I 211-4 à I 211-6)

- Vie du réseau : liaison avec les associations familiales, communication, participation aux A G...
- Listes électorales : effectifs familiaux, obligations des associations familiales, ventilation du fonds spécial...
- Développement du réseau

Réseau des représentants (cosf art I 211-3 / 2°)

- Recrutement
- Lien avec les structures accueillant nos représentants : partenariats, informations
- Formation / information : en interne ou avec des prestataires extérieurs (Unafor, Uraf..)
- Gestion du réseau : suivi des mandats, comptes-rendus

Liaison avec les partenaires institutionnels et politiques (cosf art I 211-3 / 1°)

- Commissions de travail : département, C.A.F., M.S.A., communes...
- Réseau parentalité en lien avec la C.A.F.
- Diffusion de la communication nationale : communiqués de presse, prises de positions
- Communication et enquêtes pré-électorales... (exemple : fiscalité locale...)

Au régional, au national...

- Conseils d'Administration et Assemblée Générale de l'Uraf
- Groupes de travail régionaux, forum régional

Conventions d'objectifs

- Passées avec l'Unaf dans le cadre d'une convention Unaf/Etat
- Elaboration (ex : éducation aux médias, promotion de l'éco-consommation, développement associatif, prévention du surendettement...)
- Mise en œuvre, suivi, évaluation